Bulletin d'information
EAU
BASSINS VERSANTS EAU COLLABORATION
TERRITOIRE MISE EN OEUVRE
ACTIONS CONCERTATION PARTENAIRES
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU
GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

COURANT

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - Volume 9, No 2, Septembre 2017

OBVRLY

Mot du président

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté la présidence de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) lors de son Assemblée générale annuelle, le 1er juin dernier. Je prends le relais de M. Yvon Lamy qui a pris la décision de passer le flambeau après 15 années d'implication, dont 10 à titre de président. Les administrateurs de l'Organisme et moi-même tenons à remercier M. Lamy pour tout le travail accompli.

Je suis résidant riverain du bassin versant de la rivière Yamachiche à Saint-Élie-de-Caxton. Je siège comme administrateur à l'Organisme depuis le 11 juin 2009, jour où l'OBVRL est devenu l'OBVRLY pour signaler l'inclusion des rivières Yamachiche dans son mandat, suite à l'annonce par la ministre Beauchamp de la carte finale du redécoupage des territoires des OBV le 5 mars précédent. J'ai occupé les fonctions de secrétaire de l'OBVRLY au cours des 6 dernières années. Impliqué depuis 2004 dans la protection du milieu riverain, et plus largement de l'environnement, cette nouvelle fonction se veut une suite logique de ma participation citoyenne.

Comme nouveau président, je m'emploierai au cours de l'automne à approfondir les dossiers courants de l'Organisme et à identifier, avec le personnel en place, les administrateurs et les différents partenaires, les meilleures manières de poursuivre l'amélioration de la gestion de l'eau de nos bassins versants dans une perspective de développement durable.

L'Organisme a produit un Plan directeur de l'eau (PDE) de grande qualité. Les données recueillies, leur analyse ainsi que le plan d'action qui en a découlé suite à l'adoption de la 2e génération du PDE date de près de 3 ans, la première version ayant été adoptée par le MDDEP en 2009. L'Organisme saura faire preuve du même professionnalisme dans l'actualisation des données de ce dernier.

L'OBVRLY a une excellente réputation auprès de ses partenaires et a su promouvoir auprès de ces derniers des actions spécifiques aux problématiques identifiées sur son territoire d'intervention, notamment en agroenvironnement. Il poursuivra ses démarches en concertation avec eux en identifiant les actions susceptibles d'améliorer la gestion intégrée de l'eau dans chacune des municipalités.

Le 16 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté projet de loi no 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques ». Cette Loi permet de conserver, de restaurer ou de créer de nouveaux milieux pour contrebalancer les pertes inévitables des milieux humides et hydriques et de planifier le développement du territoire dans une perspective de bassin versant en tenant davantage compte des fonctions de ces milieux essentiels. L'Organisme a déjà caractérisé une partie de ces milieux sur son territoire; il poursuivra cette caractérisation.

Cette nouvelle Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques réaffirme le partenariat privilégié du gouvernement avec le monde municipal, notamment, en confirmant le rôle des municipalités régionales de comté (MRC) dans la planification du territoire en leur confiant la réalisation des plans régionaux des milieux humides et hydriques et en leur déléguant la gestion des programmes de restauration. L'OBVRLY sera certainement impliqué dans cet important dossier.

C'est pour la qualité de notre environnement et surtout de notre eau, pour nous et les générations futures, que nous devons nous engager dans l'action.

Bon automne,

Pierre Deshaies, président

Dans le sens de l'eau!

AGA de l'OBVRLY

L'OBVRLY a tenu son Assemblée générale annuelle le 1er juin dernier dans les locaux de la MRC de Maskinongé à Louiseville. Plus d'une vingtaine de partenaires issus de différents milieux y ont participé, parmi lesquels des élus, des administrateurs, des producteurs agricoles, etc. L'AGA fut l'occasion de prendre connaissance du rapport d'activités 2016-2017 de l'Organisme ainsi que du budget et du plan d'action pour l'année à venir. De plus, les participants ont procédé à l'élection de nouveaux administrateurs. M. Pierre Deshaies, résidant riverain du bassin versant de la rivière Yamachiche à Saint-Élie-de-Caxton, assume désormais les fonctions de président pour la prochaine année, prenant ainsi le relais de M. Yvon Lamy.

Étude de cas sur les programmes pour services écologiques (PSE)

Le 22 avril dernier, l'équipe de l'OBVRLY participait à la présentation des travaux d'étudiants à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke. Les travaux portaient principalement sur l'élaboration de programme pour services écologiques (PSE) permettant de favoriser la protection des milieux humides et hydriques du territoire de l'OBVRLY.

AGA du comité ZIP les Deux Rives

Francis a participé à l'AGA du comité ZIP les Deux Rives le 6 juin 2017 au Centre de la Biodiversité du Québec à Bécancour. En plus d'entendre les administrateurs et employés sur les projets réalisés au cours de la dernière année, une visite guidée intitulée **Voyage au fond du Saint-Laurent** fut réalisée.

AGA du CRE Mauricie

Francis et Pierre ont participé à l'AGA du Conseil régional de l'environnement Mauricie le 13 juin 2017 au bureau de l'Organisme à Trois-Rivières. Plusieurs partenaires ont participé à l'évènement qui a permis de constater le travail réalisé au cours de la dernière année par la nouvelle direction du CRE Mauricie.

Venez imaginer votre territoire de demain

Le 16 mars dernier, Francis a participé à la journée « **Venez imaginer VOTRE territoire de demain** » qui se déroulait à la Ferme Nouvelle-France de Sainte-Angèle-de-Prémont. Cette journée de concertation, sous forme de conférences et d'ateliers participatifs, a réuni plus d'une centaine de partenaires impliqués dans le processus de révision de l'actuel schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Maskinongé.

Formation sur la délimitation des milieux humides et hydriques

Le 20 juin dernier, Pierre-Marc a participé à une formation sur la délimitation des milieux humides et hydriques qui se tenait au Marais Léon-Provencher à Neuville. Cette formation technique, organisée par le Bureau d'écologie appliquée (BEA), visait à familiariser les participants aux différents types de milieux humides présents dans le Québec méridional ainsi qu'aux différentes méthodes de caractérisation et délimitation de ces milieux. Cette formation était destinée aux intervenants gouvernementaux, municipaux, aux organismes de conservation et de bassin versant. Les connaissances acquises permettront à l'OBVRLY de bien mener son rôle concernant la gestion intégrée des milieux humides et hydriques.

Formation sur la conservation des milieux naturels

Pierre-Marc a participé à une formation portant sur la conservation des milieux naturels le 16 mars dernier. Différentes notions ont été couvertes lors de cette activité: la sélection des milieux à préserver, les processus de caractérisation et d'acquisition de sites naturels, les différentes options de conservation ainsi que les aspects fonciers et fiscaux. Cette formation, organisée par le Réseau de milieux naturels protégés, se tenait au centre d'éco-villégiature Le Baluchon à Saint-Paulin.

Nos partenaires en action!

Place à l'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans la rivière aux Sables et le ruisseau Saint-Charles

Julie Adams, biologiste M.Sc. Env.
Spécialiste en environnemnet, Ville de Trois-Rivières

L'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), appelé communément truite mouchetée, est l'une des espèces de poisson les plus prisées par les amateurs de pêche au Québec. On la retrouve généralement dans les ruisseaux, rivières et lacs dont les eaux sont bien oxygénées, claires et fraîches. La rivière aux Sables et le ruisseau Saint-Charles, situés dans le secteur Pointe-du-Lac, sont parmi les derniers cours d'eau sur le territoire de la ville de Trois-Rivières où la truite mouchetée est encore présente. Malheureusement pour l'espèce, plusieurs pressions et perturbations anthropiques ont diminué la qualité de son habitat au cours de la dernière décennie. Devant ce constat, la Fondation Trois-Rivières pour un développement durable (F3RDD), en collaboration avec la Ville de Trois-Rivières, a entrepris un projet visant à améliorer l'habitat de la truite mouchetée dans la rivière aux Sables et le ruisseau Saint-Charles.

Le projet a débuté en 2015 par la caractérisation fine de tronçons où la présence de truite mouchetée avait été confirmée. L'objectif était d'identifier les principales contraintes nuisant à la qualité de l'habitat. Les travaux ont permis de constater que la présence d'embâcles représentait une contrainte importante. Les embâcles nuisent considérablement à la libre circulation des poissons, les empêchant d'avoir accès à tous les lieux qui répondent à leurs besoins d'abri, d'alimentation ou de reproduction. Au cours de l'été 2016, d'importants travaux de nettoyage ont été entrepris dans la rivière aux Sables et le ruisseau Saint-Charles. Au total, plus de soixante-dix embâcles ont été démantelés afin d'améliorer les conditions d'écoulement des eaux et par le fait même, les conditions de passage des poissons.

La continuité du projet sera marquée par l'aménagement de seuils et déflecteurs de même que par l'ajout de gravier à certains endroits stratégiques dans les cours d'eau. La sélection des sites d'intervention et la production des plans et devis ont été réalisées à l'été 2017. La construction des aménagements est pour sa part prévue en 2018. La finalité du projet permettra sans aucun doute de diversifier et d'améliorer la qualité de l'habitat pour la reproduction. Ce « coup de pouce » aux populations de truites mouchetées sera non seulement bénéfique pour l'espèce, mais permettra aussi d'offrir aux citoyens une certaine qualité de pêche en milieu urbain.

Le projet a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec, la fondation Héritage faune de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et la Ville de Trois-Rivières.

- Site Web de la Ville de Trois-Rivières : http://www.v3r.net/
- Site Web de la Fondation Trois-Rivières pour un développement durable (F3RDD) : http://www.f3rdd.org/
- Site Web de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) : http://www.fondationdelafaune.qc.ca/
- Site Web de la fondation Héritage faune : http://fedecp.com/la-fondation/heritage-faune/

Jeune truite mouchetée capturée dans le ruisseau Saint-Charles
Photo : Julie Adams, Ville de Trois-Rivières

Embâcle dans la rivière aux Sables
Photo : Julie Adams, Ville de Trois-Rivières

Nos partenaires en action!

Fonds de développement durable (FDD) de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Suite à l'adoption d'un *Plan de développement durable* (PDD) et d'un *Plan stratégique de développement* (PSD) à l'automne 2013, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a créé un Fonds de développement durable. Ce Fonds a été créé afin d'apporter un soutien financier aux entreprises, organismes ou associations qui désirent investir dans un projet sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc.

Dans le but de rendre le processus d'analyse et de sélection de projets juste et équitable, la Municipalité a élaboré une méthodologie par laquelle passent tous les projets soumis. Les organisations situées à l'extérieur de Saint-Mathieu-du-Parc sont aussi admissibles à cette aide financière, à condition que les projets soumis soient réalisés sur le territoire de la Municipalité et que les retombées de ceux-ci profitent à la communauté mathieusaintoise.Les projets soumis doivent bien sûr tenir compte du concept de développement durable qui se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » et doivent plus précisément avoir un impact positif sur la vitalité économique, la qualité de l'environnement et la qualité de vie de la municipalité. L'aide financière accordée par la Municipalité prend la forme d'une contribution non remboursable. Cette aide correspond à 30 % du montant total du projet, jusqu'à concurrence de 5 000 $.

Depuis la création du Fonds, 6 projets ont reçu de l'aide financière :

- la Pépinière du Parc avec son projet d'aménagement d'un labyrinthe interprétatif;
- Étudinet avec leur projet de jeu de société interactif T'en souviens-tu ?;
- Création Eldar avec leur projet de spectacle touristique Merlin, L'origine d'une légende;
- la Fondation de l'école planétaire de Saint-Mathieu-du-Parc avec leurs projets d'École éco-responsable et École-Forêt-Nature;
- Vélo de montagne Mauricie avec leur projet de développement de sentiers multi-usages dans le Parc récréoforestier.

Il s'agit d'un bel outil mis en place par la Municipalité pour aider le démarrage de petits et moyens projets locaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter, il me fera plaisir de discuter avec vous.

Catherine Fortier, géographe, M.Sc.Env
Inspectrice en Environnement, Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
Tél. 819-299-3830, poste 3046
Courriel : environnement@saint-mathieu-du-parc.ca

Actualités

Une nouvelle loi pour la conservation des milieux humides et hydriques

Le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*. Avec cette loi, le Québec devient la première législation au Canada à se doter d'une loi qui comprend le principe d'**aucune perte nette** pour les milieux humides et hydriques. Les MRC seront responsables de produire un **Plan régional des milieux humides et hydriques**. Les OBV devront être consultés (PDE), mais selon les milieux les organismes pourraient être appelés à jouer un plus grand rôle, notamment au niveau de l'acquisition de connaissance et de l'identification de milieux prioritaires. La Loi vient d'ailleurs reconnaître le rôle des organismes de bassins versants du Québec dans la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau. Il s'agit d'un pas important dans la gestion et la préservation des milieux humides et hydriques à l'échelle des bassins versants.

Lien vers les documents de la nouvelle loi n°132 : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/loi.htm

ÇA COULE À L'OBVRLY!

Inondations du printemps 2017

Des inondations exceptionnelles ont frappé le Québec au printemps dernier et le territoire de l'OBVRLY n'a pas été épargné. Les hautes crues ont durement touché les municipalités d'Yamachiche et de Saint-Paulin ainsi que la ville de Louiseville, **inondant près de 200 résidences**. Suite à ce constat, un projet provincial issu d'un partenariat entre le ministère de la Sécurité publique, l'Université Laval et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec a été enclenché pendant la période d'inondations. Ce projet consiste à mesurer de façon très précise le niveau maximal atteint par les inondations à plusieurs endroits stratégiques sur le territoire. Les organismes de bassins versants, dont l'OBVRLY, ont activement participé à ces mesures. **L'objectif du projet est de documenter les circonstances et les conséquences des inondations d'importance au Québec.** Rappelons que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques sont susceptibles d'augmenter avec les changements climatiques.

Projet collectif de restauration des habitats riverains des cours d'eau de Sainte-Ursule

En 2016, l'OBVRLY a contacté les producteurs agricoles de la municipalité de Sainte-Ursule afin de les inviter à participer au **projet collectif.** Plusieurs documents d'information ont été publiés dans le journal municipal de Sainte-Ursule et une **pêche de sensibilisation** a été réalisée le 13 juillet dernier dans différents cours d'eau de la municipalité. Cette pêche avait pour objectif de sensibiliser les producteurs à l'impact de la qualité de l'eau sur la présence et la richesse de la faune aquatique dans les cours d'eau. Malgré une année exceptionnellement imprévisible et un horaire chargé, plusieurs producteurs sont venus assister à cette activité. Ils ont été surpris, tout comme nous, par la présence, l'abondance et la taille des poissons capturés. **Plusieurs espèces de poissons tolérantes à la pollution, principalement de la famille des cyprinidés (naseux, mulets, ménés), ont été récoltées à chacune des stations de pêche**. Des larves de cyprinidés ont également été observées, ce qui démontre que les poissons fraient dans plusieurs tributaires de la Petite rivière du Loup, là où le substrat, la présence de végétation et les températures plus fraiches sont favorables.

L'OBVRLY tient à remercier l'ensemble des entreprises agricoles participant au projet collectif ainsi que ses divers partenaires! Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme Prime-vert 2013-2018 et il bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Évaluation du niveau d'eutrophisation de lacs à l'aide de la caractérisation du périphyton

Afin de compléter l'étude de certains lacs présents sur son territoire, la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a mandaté l'OBVRLY pour la réalisation de la caractérisation du périphyton (communauté d'organismes microscopiques de couleur brun ou vert fixés à un substrat solide comme les roches, les troncs et les piliers de quai). La caractérisation de six lacs a été réalisée par Yann Boisonneault, consultant en environnement, à partir d'un protocole du *Réseau de suivi volontaire des lacs* (RSVL). Les études scientifiques ont montré que l'abondance de périphyton augmente avec l'enrichissement du lac par les matières provenant de son bassin versant (ex. phosphore). **Le suivi du périphyton représente donc une méthode simple et efficace d'évaluation de l'état trophique des lacs.** Un suivi annuel permet de mettre en évidence les changements temporels du degré d'eutrophisation d'un lac. Les résultats seront publiés à l'hiver 2018.

ÇA COULE À L'OBVRLY!

Suivi de l'intégrité biologique des cours d'eau du territoire

Afin de compléter le suivi de la qualité de l'eau de surface sur son territoire, l'OBVRLY réalise souvent des suivis à partir d'**indicateurs biologiques** (ex. IDEC, macroinvertébrés). L'analyse des communautés de macroinvertébrés permet d'évaluer l'**intégrité biologique** qui reflète l'état de santé général du cours d'eau. **Ce suivi biologique renseigne sur la qualité de l'habitat et permet de mesurer indirectement l'effet temporel, synergique et additif des divers polluants présents dans les cours d'eau**. Ce type de suivi est donc complémentaire à la mesure directe de la concentration de divers polluants (ex. Réseau-Rivières).

Le suivi biologique à six stations réparties sur différents cours d'eau du territoire a été réalisé en août, en utilisant les protocoles du MDDELCC pour les cours d'eau peu profonds à substrat grossier et à substrat meuble. Ce suivi a été réalisé par Amélie St-Yves, stagiaire en environnement à l'OBVRLY au cours de l'été 2017. **Parmi les résultats obtenus, l'indice de santé du benthos volontaire (ISBvol) montre que la composition des communautés d'invertébrés de la rivière Yamachiche est représentative d'un cours d'eau non perturbé à la hauteur de Saint-Élie-de-Caxton. Elle est plutôt représentative d'un cours d'eau perturbé à la hauteur de Saint-Étienne-des-Grès, témoignant d'une dégradation de l'intégrité biologique de la rivière Yamachiche d'amont vers l'aval.**

L'OBVRLY tient à remercier Amélie St-Yves pour tout le travail effectué au cours de l'été 2017. Étudiante en sciences biologiques et écologiques à l'UQTR, elle a travaillé sur plusieurs projets dont la caractérisation de bandes riveraines en milieu agricole, la réalisation d'une pêche de sensibilisation, l'échantillonnage et l'identification de macroinvertébrés benthiques. Son dynamisme et son autonomie la mèneront loin, nous en sommes convaincus! Nous tenons également à remercier Yann Boissonneault pour la formation, le calcul des indices et ses précieux conseils.

Détection et suivi des plantes exotiques envahissantes

La prévention, la détection précoce et les interventions rapides sont des mesures clés dans la lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE). Afin de suivre la propagation de plantes exotiques envahissantes (PEE) sur son territoire, l'OBVRLY a participé au réseau de détection et de suivi des PEE de juillet à septembre. Au total, cinq stations de détection et cinq stations de suivi de colonies de PEE ont été visitées durant l'été. Les stations de détection ont été établies dans des endroits stratégiques, soient des milieux à haute valeur écologique (ex. milieux humides, habitat d'espèces en péril) ou à proximité de voies de propagation (ex. fossé routier, cours d'eau). Les déplacements ont également permis de localiser plusieurs dizaines d'occurrences sur tout le territoire. Les espèces localisées sont les suivantes : **salicaire pourpre**, **renouée du Japon**, **panais sauvage**, **roseau commun**, **alpiste roseau**, **érable à Giguère**, **anthrisque des bois**, **consoude officinale**. L'espèce la plus préoccupante est sans contredit la renouée du Japon, dont la propagation évolue à une vitesse fulgurante sur les rives de plusieurs cours d'eau du territoire. La berce du Caucase, dont la sève peut causer d'importantes brûlures, n'a toujours pas été documentée sur le territoire, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas présente. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos observations de PEE sur le territoire. Vous pouvez également utiliser l'outil Sentinelle, disponible à l'adresse suivante : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm

Ces réseaux ont été mis en place et sont financés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020.

ÇA COULE À L'OBVRLY!

Projet d'entretien des bandes riveraines

L'OBVRLY, en partenariat avec l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé), coordonne actuellement un projet visant l'entretien d'environ **12 kilomètres de bandes riveraines** ayant été implantées au cours des dernières années. Ces bandes riveraines sont localisées dans les champs de plusieurs producteurs agricoles dans les municipalités de Maskinongé, de Saint-Paulin et d'Yamachiche. L'implantation des bandes riveraines permet de limiter l'érosion des sols, de favoriser la biodiversité et de stabiliser des rives. La présence d'une large bande riveraine diversifiée permet d'améliorer la qualité de l'eau en diminuant la concentration de matière en suspension et de coliformes fécaux et en diminuant l'apport de nutriments (ex. phosphore). La caractérisation des bandes riveraines a montré un taux de mortalité d'environ 8 % pour les arbres et moins de 5 % pour les arbustes, dans la période 2013-2017. Suivant la caractérisation, les végétaux compétitifs ont été dégagés par débroussaillage. Les végétaux morts seront remplacés dans les bandes riveraines au cours de l'automne 2017. **Ce projet permettra d'acquérir des notions pratiques sur l'aménagement et l'entretien de bandes riveraines en milieu agricole.**

Le projet bénéficie d'une aide financière dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) de la MRC de Maskinongé.

Avant

Après

Ateliers éducatifs dans les camps de jour municipaux

Photo : Milène Vézina

En juillet et août, l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) a réalisé deux activités scientifiques dans le cadre des camps de jour estivaux des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et de Charette. **Au total, près d'une trentaine d'enfants âgés de 5 à 12 ont été initiés aux notions d'écologie aquatique et de bassins versants.** Les enfants se sont rendus dans un cours d'eau à proximité du camp de jour afin d'y analyser la qualité de l'habitat aquatique et d'y prélever des échantillons d'invertébrés aquatiques. Les enfants ont donc pu analyser leur propre échantillon ainsi qu'une diversité d'invertébrés aquatiques (vers, mollusques, crustacés, insectes) provenant de différents cours d'eau du territoire. Une trousse pour l'observation d'insectes a également été remise à chacun. Cette activité de vulgarisation scientifique avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'importance de préserver les ressources aquatiques. **Étant donné les commentaires positifs, la réalisation d'ateliers éducatifs sur différents sujets touchant la gestion intégrée de l'eau se poursuivra dans les prochaines années.**

L'OBVRLY tient à remercier les municipalités participantes ainsi que la Pharmacie Proxim - Maude Lupien-Pilon, de Charette pour l'achat de trousses d'observation d'insectes.

Qualité de l'eau

Suivi de la qualité de l'eau à Saint-Alexis-des-Monts

L'OBVRLY travaille actuellement sur un projet de suivi de la qualité de l'eau de la rivière du Loup dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. **Cette étude a pour objectif de raffiner le portrait de la qualité de l'eau sur le territoire et d'identifier les secteurs problématiques à l'égard de la qualité de l'eau.** Trois stations d'échantillonnage ont été positionnées à des endroits stratégiques, permettant d'évaluer la contribution de différents secteurs à la qualité de l'eau de la rivière. Des échantillons mensuels sont donc récoltés depuis mai afin de mesurer les concentrations de différents éléments (ex. phosphore, coliformes fécaux, matières en suspension) qui permettront de calculer un indice de qualité bactériologique et physicochimique de l'eau (IQBP). Les résultats seront connus cet hiver.

Ce projet a pu être mis en place grâce à un partenariat entre le MDDELCC, l'OBVRLY et la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Réseau de suivi volontaire des lacs: Synthèse de la période 2007-2019

Plusieurs lacs du territoire sont inscrits au *Réseau de suivi volontaire des lacs* (RSVL), un réseau coordonné par le MDDELCC dont le principal objectif est d'**acquérir des données afin d'établir le niveau trophique des lacs et de suivre leur évolution dans le temps**. Le tableau suivant montre les moyennes pluriannuelles de transparence de l'eau (TRANS) ainsi que les concentrations moyennes calculées sur plusieurs années de phosphore total (PTOT) et de chlorophylle a (CHLA). Les cases en bleu signifient que le lac est considéré comme oligotrophe en regard de cette variable, qu'il est considéré comme eutrophe si la case est verte et mésotrophe si la case est bleu-vert. Par exemple, toutes les variables indiquent que le Grand lac Long est oligotrophe alors que deux variables sur trois indiquent que le lac des Six est eutrophe. La comparaison des variables mesurées entre la période 2008-2010 et 2014-2016 montre une légère augmentation de la transparence de l'eau pour le Grand lac Long et une légère diminution de la transparence pour le lac à la Pêche.

Lac	Municipalité	Bassin versant	Période de suivi	TRANS (m)	PTOT (µg/l)	CHLA (µg/l)
Lambert	Saint-Alexis-des-Monts	Du Loup	2012	3,2	3,2	1,8
À la Perchaude	Saint-Alexis-des-Monts	Du Loup	2009-2010	4,6	13	5,1
Des Pins Rouges	Saint-Alexis-des-Monts	Du Loup	2012-2016	5	3,6	1,5
Saint-Alexis	Saint-Alexis-des-Monts	Du Loup	2009-2016		6,9	1,7
Héroux	Saint-Boniface	Yamachiche	2007-2016	2,9	7,7	3,8
Des Îles	Saint-Boniface	Yamachiche	2013-2016	3,3	5,4	3
Des Six	Saint-Boniface	Yamachiche	2007-2016	1,9	17	11
Bell	Saint-Élie-de-Caxton	Yamachiche	2009-2015		4,1	1,7
Grand lac Long	Saint-Élie-de-Caxton	Yamachiche	2008-2016	6,1	3,8	1,5
Petit lac Long	Saint-Élie-de-Caxton	Yamachiche	2008-2016	6,1	3,7	1,3
Plaisant	Saint-Élie-de-Caxton	Yamachiche	2007-2016	5,1	4,5	2,8
Petit lac Rose	Saint-Élie-de-Caxton	Yamachiche	2009-2016		11	3,6
Gareau	Saint-Mathieu-du-Parc	Yamachiche	2009-2016	6,9	2,5	1,1
À la Pêche	Saint-Mathieu-du-Parc	Yamachiche	2010-2016	1,5	6,6	31

Source : Données du RSVL : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.asp (consulté le 6 septembre 2017)
Notes :
- Les lacs dont le suivi n'est plus réalisé sont en gris.
- Une case blanche indique que le fond du lac a été atteint au moins une fois lors de la prise de mesure.

PDE-ÉCLAIR!

PORTRAIT - CLIMAT ET HYDROLOGIE

BARRAGES

Le territoire de l'OBVRLY comprend **161 barrages** répertoriés par le Centre d'expertise hydrique du Québec du MDDELCC[1]. Cent trois barrages sont possédés par des propriétaires privés, les autres le sont principalement par des municipalités, des associations de lac, des entreprises forestières ou par le Centre d'expertise hydrique du Québec. Soixante-neuf barrages sont localisés dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts et 23 dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Onze autres municipalités ont des barrages sur leurs cours d'eau. Dans les bassins versants du territoire, les barrages ayant la plus grande capacité de retenue se situent sur le lac Sacacomie. Plusieurs barrages sont utilisés à des fins de préservation de la faune, comme celui situé à l'embouchure du lac au Sorcier dans la réserve faunique Mastigouche. D'autres sont utilisés à des fins de régularisation du niveau de l'eau ou récréatives.

Le CEHQ effectue également un classement des barrages à partir de l'évaluation de leur vulnérabilité et des conséquences prévisibles en cas de leur rupture. Ces deux indices sont calculés à partir de paramètres définis dans les annexes du *Règlement sur la sécurité des barrages* (ex. âge du barrage, capacité de retenue, niveau de conséquences en cas de rupture). **Aucun barrage du bassin versant de la rivière du Loup ne représente une grande vulnérabilité. Seulement 27 barrages sont classés « C » et 17 sont classés « D » leur conférant des niveaux de vulnérabilité intermédiaire à faible.** Les autres barrages appartiennent à la classe E (risque minimum à la sécurité publique en cas de rupture) ou n'ont pas été classés.

[1] CCEHQ, 2017. *Répertoire des barrages*, Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ), gouvernement du Québec [requête] (reçue le 6 mars 2017).

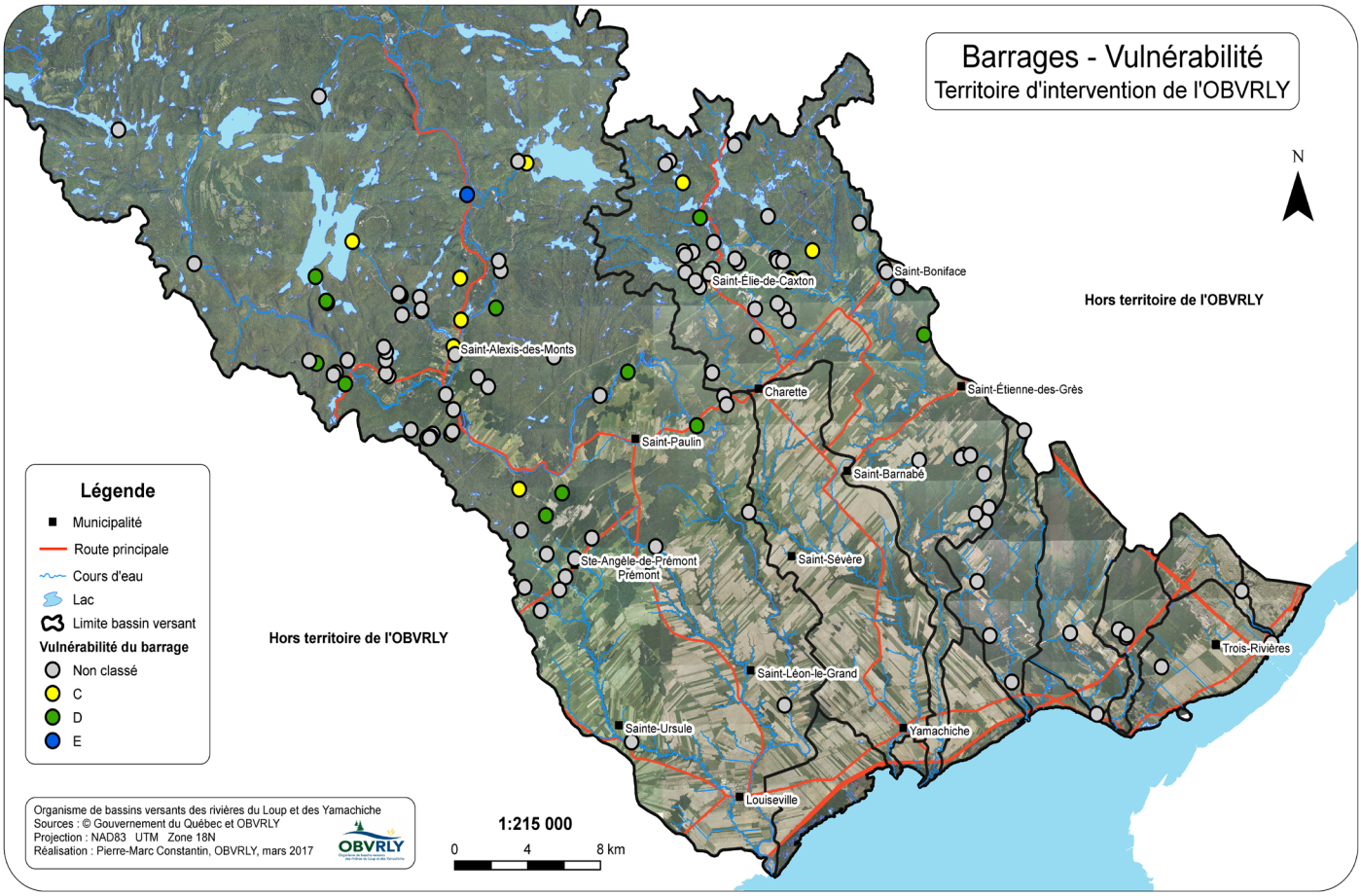

SOURCE : PDE DE LA ZONE DU LOUP-YAMACHICHE, PP. 4-15 À 4-19

Ressources documentaires

Voici quelques liens à consulter qui ont été publiés dernièrement et en lien avec les activités de l'Organisme :

- *Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec* : http://agrcq.ca/guide-gestion-cours-eau/
- *Guide de conception des petites installations de production d'eau potable* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/guide-g2/index.htm
- *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/guide/
- *Des conseils pour éviter d'introduire et de propager des espèces exotiques envahissantes* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/eviter-propagation-eee.pdf#page=3
- *Outil de détection des espèces exotiques envahissantes Sentinelle* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm
- *Guide de bonnes pratiques d'exploitation des installations de distribution d'eau potable* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/installation/guide-bonnes-pratiques-exploitation-install-dist-eau-potable.htm

Évènements à venir

6 et 7 octobre 2017 : Forum Inondations 2017 - Ensemble, planifions l'avenir autrement, Montréal

12 et 13 octobre 2017 : Réseau Environnement - Symposium sur la gestion de l'eau, Lévis

18, 19 et 20 octobre 2017 : Rendez-vous des OBV et AGA du ROBVQ, Lac-Delage

9 novembre 2017 : Forum annuel de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP), Louiseville

14 novembre 2017 : Forum annuel de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent (TCREF), Donnacona

23 et 24 novembre 2017 : Congrès de l'Association des biologistes du Québec, Trois-Rivières

Suivez-nous sur Facebook!

OBV des rivières du Loup et des Yamachiche

Abonnez-vous au bulletin : info@obvrly.ca

www.obvrly.ca
143, rue Notre-Dame
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : (819) 296-2330